



Fédération Nationale de l'Éducation,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIÈRE
des Landes

Maison des syndicats
97 place de la Caserne Bosquet
BP 217
40000 Mont-de-Marsan
fnecfp.fo40@free.fr

Comité Technique Spécial Départemental des Landes
CTSD « Carte scolaire 2022 1^{er} degré »
Mardi 1er février 2022

DECLARATION PREALABLE
DE LA FNEC-FP FO 40

Monsieur le Dasein, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

lors du groupe de travail d'hier, vous avez annoncé 335 élèves en moins pour l'année prochaine et pourtant une dotation supplémentaire de 14 ETP pour notre département. Nous pourrions, en effet, nous réjouir de ces annonces. Mais la FNEC FP-FO vous fait savoir que la dotation ne sera pas suffisante pour combler tous les manques.

Les 13 et 27 janvier, les personnels de l'Éducation nationale ont manifesté leur colère et se sont exprimés sur leur point de rupture proche. Ils portent l'institution à bout de bras parce qu'ils ont une forte conscience professionnelle. Mais ils n'en peuvent plus du mépris du ministre à leur égard.

Les protocoles sont impossibles à gérer ; les directrices-directeurs sont mis à contribution pour établir des tableaux de vérification des attestations parentales. Le nombre de contaminations s'envolent. Les classes tournent au ralenti quand elles ne s'arrêtent pas faute de personnel. Les élèves s'en vont, puis reviennent.. La pression des familles pour le travail en distanciel augmente. Mais une dernière mission est confiée aux directrices-directeurs qui reçoivent le matériel de protection pour les écoles de leur secteur et doivent eux-mêmes faire le tri et répartir les lots école par école. De qui se moque-t-on, monsieur l'inspecteur ? N'ont-ils rien d'autre à faire que gérer les stocks de matériel de protection pour les autres écoles ?

La situation n'en est pas moins ubuesque chez les enseignants. Pour éviter des absences en cascade, des IENs demandent aux enseignants de ne pas s'absenter et de garder dans leur classe leurs propres enfants scolarisés ailleurs dans des classes fermées. Un autre collègue se voit accuser d'abandonner sa classe parce qu'il maintient son droit au congé paternité. Espérons qu'aucun parent à bout ne viendra se venger sur lui lors de son retour !

Les consignes de brassage et le droit à la garde d'enfants sont bafoués ; il n'y a plus aucun respect du droit. C'est bien le signe que le bateau prend l'eau, monsieur l'inspecteur.

Le non-remplacement des enseignants n'est pas que dû au COVID, contrairement aux propos du ministre. Notre organisation syndicale vous alerte depuis plusieurs années sur le manque de postes et sur la dégradation des conditions de travail. La crise sanitaire a simplement mis en évidence cette carence en postes.

Si l'on étudie les documents, pour lesquels nous remercions d'ailleurs les agents administratifs eux-mêmes mis sous pression, et selon les prévisions dans notre département, 22 écoles publiques ont une moyenne à plus de 25 élèves.

La FNEC FP-FO des Landes vous demande donc la création de 22 postes supplémentaires devant élèves afin d'améliorer les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves.

Nous notons également qu'aucune création de poste de remplaçant n'est prévue, alors que les besoins sont criants. Depuis plusieurs années, le manque de remplaçants remet notamment en cause le droit aux congés pour les enseignants, ainsi que leur exercice du droit syndical.

La FNEC FP-FO des Landes vous demande donc la création de postes de remplaçant à hauteur des besoins. Pour rappel, les circonscriptions sont en déficit de TR depuis la troisième semaine de septembre alors même que la crise sanitaire n'était pas à son apogée.

Concernant les RASED, lors du dernier CTSD, nous vous avons demandé le nombre de RASED complets et vous nous aviez répondu qu'ils l'étaient tous sauf un. Nous nous permettons de vous rappeler qu'un réseau d'aides au complet est constitué d'un poste de psychologue scolaire, d'un poste de maître E et celui d'un maître G. Or, après étude de leur situation dans notre département, il s'avère que seulement trois d'entre eux sont complets, sur les 21 identifiés !

La FNEC FP-FO souligne que ce sont les RASED qui interviennent en premier dans la prise en charge des élèves en difficulté, aux côtés des enseignants. A l'heure où de nouvelles missions pour les RASED sont discutées en haut lieu, notre organisation syndicale insiste sur les missions premières de ces personnels spécialisés : la prise en charge des élèves.

La FNEC FP-FO des Landes vous demande donc la création de tous les postes de RASED nécessaires à la constitution de réseaux entiers, à minima 2 postes de psychologues, 6 postes de maîtres E et 15 maîtres G.

A l'inverse, la FNEC FP-FO des Landes vous demande de faire le point sur l'enseignement de l'occitan, sur le nombre d'élèves qui reçoivent cet enseignement et sur la pérennité des postes engagés. Dans certains secteurs, les effectifs sont particulièrement bas, montrant une inappétence pour cet enseignement. Ces postes pourraient être réintroduits dans le contingent des postes non fléchés et ainsi faire baisser le taux d'encadrement général. Nous estimons qu'il est des choix à faire en tant de pénurie...

Monsieur l'inspecteur, voici les propositions que fait Force Ouvrière pour cette carte scolaire du 1^{er} degré. Les sujets traités sont prédominants car ils ont des conséquences considérables sur les conditions de travail des personnels. Les personnels sont excédés de faire les frais des politiques d'austérité, de devoir pallier les carences de leur ministère. Ils veulent des postes de fonctionnaires d'état sous statut et des moyens pour assumer leurs missions de service public tout autant qu'une augmentation de leur salaire !

Nous vous remercions de votre écoute.

*Isabelle BENQUET et Simon CLAEREBOU,
Représentants FO pour le 1^{er} degré au CTSD des LANDES*